



**PROJET DE DEVELOPPEMENT SOCIAL**

**MJC NINI CHAIZE-CENTRE  
SOCIAL**

**Territoire Communauté de  
communes du Crestois**

**Les habitants au cœur d'un projet de territoire**

**2013-2016**

# SOMMAIRE

## I- PREAMBULE

## II- BILAN PROJET SOCIAL 2009-2012

## III- DEMARCHE PROJET

## IV- ANALYSE DE TERRITOIRE

1. METHODOLOGIE
2. CADRE GENERAL, LA C.C.C
3. LA POPULATION EN QUELQUES CHIFFRES
4. L'HABITAT
5. LES SERVICES DE PROXIMITE
6. TRANSPORT-MOBILITE
7. L'EMPLOI
8. LES FAMILLES
9. CADRE DE VIE ET VIE QUOTIDIENNE
10. LA VIE ASSOCIATIVE ET LES LOISIRS
11. CONCLUSION

## V- LA DEMARCHE GLOBALE DE PROJET

1. LES OBJECTIFS LIES AUX FONCTIONS ESSENTIELLES
  - 1.1 ACCUEIL-VEILLE SOCIALE
  - 1.2 ACCOMPAGNER LES INITIATIVES DES HABITANTS
  - 1.3 FAVORISER LES ACTEURS DU TERRITOIRE
2. LES AXES DE TRAVAIL DU PROJET 2013-2016
  - 2.1 AXE 1- TRANSPORT / MOBILITE
  - 2.2 AXE 2- VIE DES FAMILLES
  - 2.3 AXE 3- JEUNESSE
  - 2.4 AXE 4 –CADRE DE VIE-VIE QUOTIDIENNE

## VI- SUIVI ET FONCTIONNEMENT

## VII- FICHE ACTIONS

## VIII- ORGANIGRAMME

## IX- BUDGET PREVISIONNEL

## X- ANNEXES

## I-PREAMBULE

Après le déménagement de la ville de Crest vers la communauté de communes du cretois en 2003, les administrateurs se sont questionnés sur l'identité de la MJC et sur les besoins du territoire.

A partir de réflexions internes sur les missions de la structure en accord avec nos principes fondateurs d'éducation populaire, à savoir des actions accessibles à tous, sans discriminations de genre, de race, de confession religieuse et de positionnement politique, Il est ressorti différents niveaux de fonctionnement dans notre pratique :

- Proposition d'activités socioculturelles
- Propositions d'animations de territoire en lien avec la demande des habitants
- Ouverture de commissions internes à des personnes autres que des administrateurs

A cette époque, la MJC Nini Chaize avait déjà en son sein des actions de type Centre social :

- Mission de veille sociale
- Espace ressources pour les habitants
- Accompagnement de « projet jeunes »

Cependant, il était nécessaire de formaliser ces missions et de structurer ce savoir-faire.

Lors de l'Assemblée générale 2007, les adhérents approuvent la volonté du Conseil d'administration de s'engager dans une démarche d'agrément Centre social. Dès lors, un groupe de pilotage composé de bénévoles, de partenaires associatifs et institutionnels se réunit pour conduire la démarche projet.

Au regard du succès rencontré par la démarche, nous étions convaincus de la pertinence d'un centre social sur notre territoire. Même si la MJC a soufflé ses 50 bougies en 2011, le Centre Social n'a que quatre ans cette année. Ces quatre années, nous ont permis de nous approprier les missions d'un centre social et de nous épanouir au sein de notre double identité.

La MJC Nini Chaize- Centre social est aujourd'hui une association avec plusieurs portes d'entrée, avec une diversité d'habitants et de nombreux projets émanant de ces derniers. La communauté de communes du Crestois se trouve au carrefour de trois vallées (Vallée de la Drôme, de la Gervanne et de la sye) et le centre social est aussi un lieu ressources pour les habitants des communes alentours. De plus, le centre social est reconnu par les élus de la C.C.C comme compétent pour la mobilisation et l'accompagnement des habitants dans des projets collectifs.

Le bilan réalisé à l'issue de ces trois années d'agrément, nous motive pour continuer cette démarche, d'aller plus en avant sur la participation de tous, toujours plus active et plus citoyenne.

**Pour le Conseil d'administration**

Jeannine Ribière

## II-BILAN PROJET SOCIAL 2009-2012

### Sur les fonctions essentielles

➤ **Accueillir, Informer et Orienter**

Création d'un poste d'animatrice d'accueil (26h/semaine)

➤ **Etre un lieu d'information et d'orientation**

Bonne connaissance des structures et des professionnels de l'action sociale par les salariés.

Partenariat avec ces structures bien développé

➤ **Développer les temps d'échanges et d'accueil**

L'animatrice d'accueil a pour mission d'organiser régulièrement des animations « d'accueil » et de favoriser les temps d'échanges informels à travers un accueil convivial et spécifique. De par sa connaissance du public, elle assure remarquablement cette mission. De plus, elle co-anime des actions décentralisées afin d'être au plus près des publics

➤ **Accompagner les initiatives des habitants**

La participation des habitants est un long processus. La MJC commence à être identifiée comme un lieu qui soutient les initiatives des habitants.

### Sur les axes de travail

#### **Ce qui a trouvé une solution...**

- Portage des repas à domicile sur Piégros
- Création d'un R.A.M
- Création d'un accueil les mercredis pour les 6/11 ans
- Création d'un jardin partagé

#### **Ce qui s'est arrêté ou n'a pas pu se faire....**

- Favoriser l'habitat intergénérationnel
- Collectif autour du transport
- Réseau d'échanges et de savoirs

#### **Ce qui continue....**

- Favoriser les moments de rencontres
- Développer les solidarités de voisinage : Fête entre voisins, Troc, jardins partagés...
- Travailler en lien avec l'école et les parents
- Développer l'animation tout public
- Favoriser l'accessibilité à la culture
- Accompagner des projets de jeunes (Séjours, musique, loisirs, actions citoyennes...)
- Organiser des rencontres entre parents

### III- DEMARCHE PROJET DECEMBRE 2011-OCTOBRE 2012

- **DECEMBRE 2011** : Embauche d'une animatrice référente famille afin de demander l'agrément « Animation collective famille »
- **JANVIER 2012** : Rencontre entre des membres du Conseil d'administration mandatés, notre conseillère territoriale CAF et des élus communautaires afin de réaffirmer notre envie commune de poursuivre le travail engagé sur la participation des habitants dans le cadre du Centre Social.
- **JANVIER –FEVRIER 2012** : Réalisation d'une enquête auprès de 100 familles du territoire, des partenaires associatifs et institutionnels dans le cadre du diagnostic « Animation collective »
- **JANVIER – MAI 2012** : Entretiens auprès des professionnels institutionnels, des élus et des partenaires associatifs
- **FEVRIER 2012** : Conseil d'administration ouvert aux salariés afin de faire le bilan du projet Social 2009-2012, de définir la démarche projet.
- **MARS 2012** : Obtention de l'agrément « Animation Collective familles » par la Caisse d'allocations familiales
- **AVRIL 2012** : Conseil d'administration ouvert aux salariés afin de restituer les premiers éléments du diagnostic
- **MAI 2012** : Elaboration d'un questionnaire à destination des habitants du territoire
- Elaboration par les animateurs du secteur jeunes d'un questionnaire à destination des 11-18 ans
- **MAI- JUILLET 2012** : Réalisation de 100 enquêtes auprès des habitants et des jeunes par les administrateurs en binôme
- **AOÛT 2012** : Dépouillement et analyse des enquêtes
- **15 SEPTEMBRE 2012** : Validation de l'analyse de territoire (Données froides, Entretiens et Enquêtes) en Conseil d'administration
- **21 SEPTEMBRE 2012** : Restitution Publique de l'analyse et Travail sur les axes de travail du prochain projet par les habitants, élus, bénévoles
- **09 OCTOBRE 2012** : Approfondissement des axes de travail et propositions d'actions par les habitants, élus, bénévoles
- **OCTOBRE 2012** : Présentation du projet par le Conseil d'administration
- **25 OCTOBRE 2012** : Comité de pré validation du projet par les élus communautaires en présence de la C.A.F
- **18 NOVEMBRE 2012** : Validation du projet par le Conseil d'administration

### 1- METHODOLOGIE

Avant de présenter les axes prioritaires retenus pour son nouveau projet de « Centre Social », la MJC Nini Chaize se doit de procéder à un diagnostic du territoire concerné. La première étape est documentaire, statistique ; ainsi, nous avons utilisé des ressources statistiques, ou documentaires locales, comme les publications chiffrées de l'INSEE, ou celles de la CAF de la Drôme. Cette simple lecture de données a été accompagnée d'entretiens avec les différents partenaires de notre structure, et avec les élus des communes. La MJC Nini Chaize, a voulu aussi la compléter par plusieurs enquêtes<sup>1</sup> sur le territoire, afin de repérer les souhaits des habitants de la Communauté de Communes :

- Enquête pour un diagnostic spécifique au Secteur Famille (plus de 100 réponses)
- Enquête auprès de jeunes de 11 à 19 ans (50 réponses)
- Enquête plus générale, auprès de l'ensemble de la population du territoire (41 réponses).

Pour développer le plan présenté ci-après, nous avons, pour chaque thème retenu, commencé par une présentation des données existantes. Avant d'exposer le ressenti de la population, ou les avis des élus et partenaires, qui se sont dégagés lors des dépouillements des différents entretiens ou questionnaires.

### THEMES ETUDIES

- Le Cadre Général, la C.C.C
- La Population en quelques chiffres
- L'Habitat
- Les Services de proximité
  - les commerces
  - les services de santé
  - les services scolaires
  - les services publics
- Le Transport et la Mobilité
- L'Emploi
- La Famille
- Le Cadre de vie et la vie quotidienne
- La Vie associative et les loisirs

---

<sup>1</sup> Voir synthèses en annexe

## 2- LE CADRE GÉNÉRAL, LA C.C.C

La MJC Nini Chaize–Centre social intervient principalement sur les 3 villages de la Communauté de communes du Crestois située dans la Vallée de la Drôme<sup>2</sup>.

C'est un territoire à dominante rurale variée, mêlant plaines et montagnes, composé de petites villes et de villages marqués par la traversée de part en part de la rivière « Drôme » qui fournit un atout considérable en terme d'attractivité touristique. La route départementale 93 ainsi que la ligne SNCF Valence-Gap en sont les axes principaux. Le territoire est également à proximité de l'axe Rhodanien, celui-ci étant un espace reconnu pour son dynamisme économique. Plus on s'écarte de cet axe Rhodanien et plus on entre dans un environnement rural.

Le territoire d'analyse de ce diagnostic fait entièrement partie du paysage de la Vallée de la Drôme. La Communauté de Communes du Crestois est un regroupement de communes situé au centre du département de la Drôme, entre les villes de Crest et de Die, en Rhône-Alpes. La densité de population est de 70 habitants/km<sup>2</sup>. L'altitude varie entre 186 mètres et 962 mètres. La CCC est composé de trois communes : Aouste-sur-Sye, Mirabel-et-Blacons et Piégros-la-Clastre.

La CCC est un EPCI<sup>3</sup> qui est entouré par deux intercommunalités qui sont la CCPS (La Communauté de Commune du Pays de Saillans) et la CCVD (la Communauté de Commune du Val de Drôme). Actuellement, la ville de Crest est le bassin d'attractivité socioéconomique du territoire. Elle est au centre des deux intercommunalités et pour autant ne fait partie d'aucun EPCI à ce jour. Un nouveau projet de schéma départemental de coopération intercommunal de la Drôme est en réflexion avec la mise en place d'une nouvelle structure intercommunale pour l'année 2014. Cette nouvelle structure intercommunale comprend la fusion des Communautés de Communes du Pays de Saillans (CCPS) et du Crestois (CCC) avec une extension à la commune de Crest en une seule communauté de communes. Cette proposition de schéma départemental intercommunale, rejoint le travail engagé depuis fin 2009 entre les communautés de communes du crestois et du pays de Saillans et la ville de Crest.

---

<sup>2</sup> Voir Carte en annexe

<sup>3</sup> **Etablissements Publics de Coopération Intercommunale** qui est un regroupement de communes ayant pour objet l'élaboration de « projets communs de développement au sein de périmètres de solidarité ». Les EPCI sont soumis à des règles communes, homogènes et comparables à celles de collectivités locales.

### 3- LA POPULATION EN QUELQUES CHIFFRES<sup>4</sup>

En 2009, la Communauté de Communes du Crestois compte 4 185 habitants, soit une augmentation de 4.2 % par rapport au recensement Insee de 2008. La commune la plus importante en terme de population est Aouste sur sye.

*La population est répartie comme suit :*

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CRESTOIS	POPULATION 2009	POPULATION 2008	VARIATION
AOUSTE SUR SYE	2355	2254	+ 4.4%
MIRABEL ET BLACONS	941	896	+ 5 %
PIÉGROS LA CLASTRE	889	863	+ 3 %
<b>Total</b>	<b>4185</b>	<b>4013</b>	<b>+ 4.2%</b>

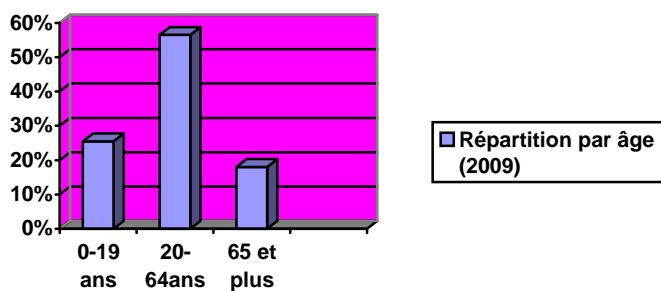
On peut observer que la variation de population est positive et est identique à celle du département de la Drôme sur les mêmes périodes de référence. Cela laisse à penser que la Communauté de Communes du Crestois, malgré son caractère rural, présente la même attractivité que le département.

- Les femmes composent 51% de la population contre 49% pour les hommes ; on ne relève aucune évolution par rapport aux dernières enquêtes antérieures au recensement de 2008.
- Les jeunes de moins de 19 ans représentent 25.5% de la population
- Les adultes entre 20 et 65 ans représentent 56.5% de la population
- Les personnes de plus de 65 ans représentent 18% de la population

---

<sup>4</sup> Source INSEE 2009





La répartition par sexe et par âge est conforme aux répartitions départementales et nationales. C'est un territoire avec 82% de la population qui est soit jeune soit en âge d'être en activité, et où les seniors ne sont que légèrement plus présents que sur le plan national (18 % contre 16.8%) mais équivalent au niveau du département.

Ces chiffres démontrent que le territoire étudié a les caractéristiques d'une zone semi urbaine plutôt que purement rurale.

## 4- L'HABITAT

Si on considère ce territoire comme semi urbain, c'est aussi en raison des spécificités des logements. En effet, la concentration des habitations est plus importante que sur les communes des vallées voisines qui se caractérisent par un habitat beaucoup plus éclaté (Vallée de la Gervanne et de la Sye).

### *Catégories de logement<sup>5</sup>*

	<b>Aouste sur sye</b>	<b>Mirabel et Blacons</b>	<b>Piégnos la Clastre</b>
<b>Total des logements</b>	1016	485	434
<b>% des résidences principales</b>	89.2%	84.2%	81.2%
<b>% des résidences secondaires</b>	5.6%	12.2%	14.4%
<b>% des logements vacants</b>	5.3%	3.6%	4.4%
<b>Nombre de logements sociaux<sup>6</sup></b>	113 + Une résidence sociale	50	0

La part des ménages propriétaires de leur résidence principale est de 68.5% pour Aouste , 71.8% pour Mirabel et Blacons et 82% pour Piégnos-la-Clastre. Ces chiffres sont supérieurs à la moyenne départementale qui n'est que de 61%.

<sup>5</sup> Source Insee, RP 2008

<sup>6</sup> Indicateurs recueillis au cours d'entretiens réalisés auprès des maires des 3 communes

Sur les trois communes, l'habitat individuel<sup>7</sup> est majoritaire et l'habitat collectif varie selon l'importance de la commune. On peut relever que sur Aouste ,113 logements sociaux sont gérés notamment par le bailleur Drôme Aménagement Habitat et par l'Habitat Dauphinois, sur Mirabel et Blacons, 20 logements sont gérés par le bailleur Habitat Dauphinois et 30 sont gérés directement par la commune (dont 3 réservés pour les personnes âgées). Piégros ne dispose d'aucun logement social mais de 7 logements locatifs privés avec plafonnement de loyers.

Depuis le dernier diagnostic Centre social réalisé en 2008, 29 logements sociaux ont été construits sur la commune d'Aouste sur sye. Sur la commune de Mirabel et Blacons, 20 logements individuels privés sont prévus, et Piégros prévoit la transformation de l'ancienne école en logements locatifs.

Lors de l'enquête réalisée auprès des habitants, à la question : « Etes-vous satisfaits des conditions de votre logement ? », un très grand nombre est visiblement satisfait (80 %) ; les 20 % restants mentionnent comme motifs de leur insatisfaction, l'environnement, les incivilités, le bruit, la saleté. Il est à noter que la plupart de ces personnes insatisfaites habitent Aouste et sont locataires de leur logement.

*Le directeur de l'agence Drôme Aménagement Habitat souligne les difficultés de mixité sociale des habitants sur le quartier Fontagnal à Aouste notamment dues à la vétusté des logements (problème d'isolation thermique, phonique). Ce constat est conforté par les enquêtes réalisées auprès des habitants de ce quartier.*

Lors du diagnostic centre social précédent (2008), il était ressorti la volonté politique de « prendre en compte la problématique de l'habitat (...) afin de ne pas laisser vieillir la population sans permettre à des habitants de s'installer sur le territoire et continuer à faire vivre une dynamique ». On peut noter que quatre années après, chaque commune s'est saisie de cette question.

---

<sup>7</sup> Indicateurs recueillis au cours d'entretiens réalisés auprès des maires des 3 communes

## 5- LES SERVICES DE PROXIMITE

Le territoire compte de nombreux services de proximité. Cependant, les permanences « sociales » professionnelles font défaut.

### Liste des services de proximité :

	Commerces	Santé	Administratif	Scolarité
<b>Aouste</b>	3 Coiffeurs 1 Bar 1 Tabac-Pressé 1 Boulangerie 1 Supérette 1 Hypermarché 1 Zone commerciale 1 Restaurant	1 Maison médicale avec médecin, dentiste, kinésithérapeute, Infirmière, ostéopathe, podologue,  1 Pharmacie  1 maison de retraite  1 IME	La mairie  1 bureau de poste  1 bibliothèque	1 école maternelle et primaire  1 cantine scolaire  1 accueil périscolaire
<b>Mirabel</b>	1 épicerie  1 restaurant  1 boulangerie	1 médecin  1 kinésithérapeute  2 cabinets d'infirmières	La mairie  1 agence postale	1 école primaire (avec 5 classes)  1 école maternelle (avec 3 classes)
<b>Pié gros</b>	1 café-restaurant	1 Infirmière	La mairie  1 agence postale	1 cantine scolaire  1 périscolaire  1 service de transport entre les 2 communes

La quasi-totalité des personnes ayant répondu à l'enquête utilise les services proposés par les communes, notamment les **commerces de proximité** (Boulangerie Alimentation, Tabac). Une seule réponse indique un coût trop élevé.

De par son caractère semi urbain, on retrouve sur la CCC, de nombreux artisans (garagistes, chauffagistes, plombiers, transporteurs,...). Cependant, comme souligné lors d'entretiens avec des élus, « la proximité de l'hypermarché permet difficilement aux petits commerces du village de se développer ».

**Les services de santé** sont bien présents sur le territoire à l'exception de Piégros qui ne compte pas de médecin et une seule infirmière. Pour la consultation de spécialistes, il faut se rendre sur Crest qui bénéficie aussi d'un hôpital ou sur Valence.

Pour les seniors, il existe sur les 3 communes un service de portage de repas. Les élus font remarquer que les réseaux familiaux et sociaux jouent un rôle important dans l'accompagnement des personnes.

De plus, la résidence Blanchelaine propose un service de restauration sur place le midi pour les personnes extérieures à la maison de retraite.

Il existe sur Aouste un service d'aide à domicile en milieu rural et l'ADMR qui intervient aussi sur la CCC.

Aouste sur Sye bénéficie d'une permanence de la PMI.

L'analyse de l'enquête auprès des habitants souligne que les services de santé (Maison médicale ou pharmacie) sont assez utilisés, puisque mentionnés par 70 % des personnes interrogées.

**Les services scolaires**, maternelle et élémentaire, sont présents dans chaque commune. Pour la scolarisation en secondaire, les élèves doivent aller à Crest. Un service de transports est assuré. Si une option spécifique est choisie, les élèves sont amenés à se rendre sur Valence, avec une possibilité d'internat ou selon les options retenues, dans d'autres villes du département de la Drôme et de l'Ardèche.

Peu de **services publics** sont représentés sur le territoire, essentiellement en raison de la proximité de la Ville de Crest (environ 2 kilomètres) où sont présents la Mission locale, Pôle emploi, les services de la CAF, la MSA, le Centre médico-social, La PMI....

Lors du dernier diagnostic réalisé en 2008, la mairie d'Aouste bénéficiait d'une permanence d'assistantes sociales du département une fois par mois. Cette permanence a disparu.

Une équipe de prévention spécialisée de la Sauvegarde de l'enfance intervient uniquement sur Aouste-Crest et auprès d'un public d'adolescents et de jeunes adultes (11-25 ans).

## 6- TRANSPORT- MOBILITÉ

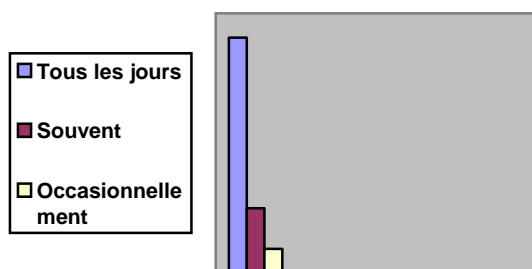
Il existe une gare à Crest qui rejoint la Ville de Valence pour les liaisons avec les grandes villes. Le réseau départemental de car assure deux liaisons, Valence-Crest-Plan de Baix et Valence-Crest-Die-Luc en diois, qui desservent les communes d'Aouste, Mirabel et Blacons et Piégros, avec des passages réguliers au cours de la journée.

De plus, Aouste sur sye propose une navette vers Crest 3 fois dans la semaine, pour un coût d'environ 1€.

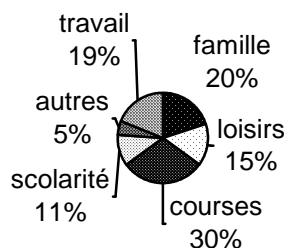
Même si 84% des personnes qui ont participé à notre enquête se disent satisfaites de leur mode de déplacement, il ne faut pas négliger que 50% des personnes interrogées mentionnent les déplacements comme obstacles au quotidien.

Les graphiques ci-après donnent des précisions sur les différents modes ou motifs de déplacement.

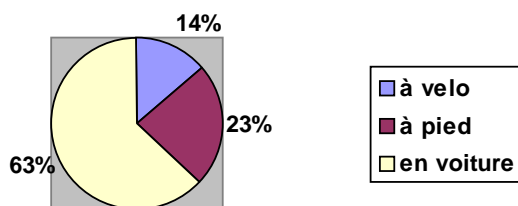
**Fréquence des déplacements**



**Motifs de déplacement**



**Modes de déplacement individuel**



La grande majorité se déplace tous les jours et en voiture.

On peut noter que le travail n'est pas le principal motif de déplacement pour les personnes interrogées.

Si toutes les personnes interrogées ont répondu à la question concernant les déplacements individuels, moins de la moitié disent se déplacer collectivement. On peut penser que cette tendance pourrait être différente si les transports en commun étaient plus développés, car c'est la proposition principale faite pour faciliter les déplacements.

**Selon les jeunes (11-19 ans), les transports sont simples pour près des deux tiers ; mais compliqués voir très compliqués pour les autres.** Cependant, 26% déclarent que les lieux de loisirs sont trop éloignés de leur lieu d'habitation.

## 7- L'EMPLOI

Dans la Vallée de la Drôme, l'emploi se caractérise par :

. Le tertiaire, qui regroupe à lui seul 65% des emplois de la Vallée de la Drôme, avec un fort développement de l'économie sociale et solidaire et du tourisme.

. La part de l'emploi agricole, qui est beaucoup plus importante dans la vallée de la Drôme que dans l'ensemble des territoires ruraux de Rhône Alpes (10% dans la vallée contre 3% en Rhône alpes).

. Les industries essentiellement Agricoles et Alimentaires, qui représentent 18% d'emplois contre 19% en Rhône Alpes. La Drôme a le taux de chômage le plus élevé de la Région : 10,2% au dernier trimestre 2010 contre 8,4% en Rhône Alpes.

**La Vallée de la Drôme a le taux le plus élevé du département : près de 2 000 demandeurs d'emplois sur les 15 000 actifs de la Vallée de la Drôme<sup>8</sup>.**

### ***Situation de l'emploi sur le territoire étudié (CCC)***

La vallée de la Drôme est un territoire où le taux de chômage reste élevé 17.14% contre 9.6<sup>9</sup>% pour la France métropolitaine.

Sur la Communauté de Communes du Crestois, le nombre de personnes actives s'élève à 1800 personnes soit 43% de la population. Soit un taux légèrement plus faible qu'au niveau départemental (45.16%). Le taux de chômage des actifs est estimé au 31 décembre 2011<sup>10</sup> à 16.94% soit légèrement plus faible qu'au niveau départemental (17.14%).

---

<sup>8</sup> Extrapolation données pôle emploi ZTEF

<sup>9</sup> Insee au 1<sup>er</sup> trimestre 2012

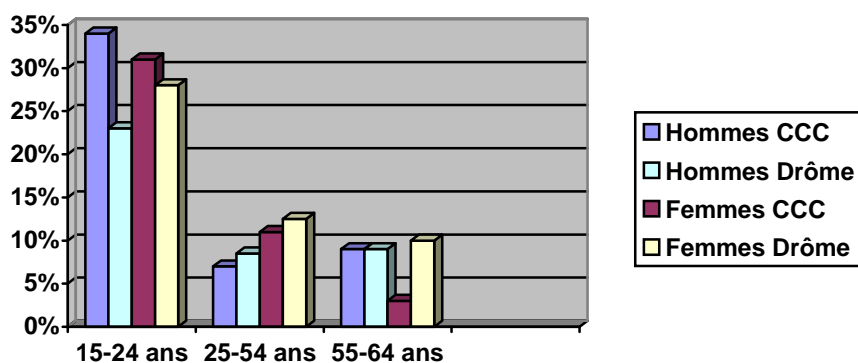
<sup>10</sup> Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi, tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, source , Pôle emploi, DARES statistiques du marché du travail

## Répartition du chômage par communes

	% de chômage <sup>11</sup> des 15-64 ans en 2009	% de chômage des 15-64 ans en 1999	Variation
Aouste sur sye	12.1%	12.6%	-0.5%
Mirabel et blacons	12.2%	10.2%	+2%
Piégros la Clastre	7.4%	12.5%	-5.1%

On peut noter une très faible variation en 10 ans du % de chômage et même une amélioration de l'emploi sur Piégros. Sur Aouste, la variation reste faible mais ces chiffres ne prennent pas en compte la fermeture de l'usine l'Anbancel survenue en 2011 (perte de 45 emplois).

## Répartition du chômage par sexe et par âge en 2008<sup>12</sup> sur la CCC et sur le département.



A la lecture de ce graphique, la particularité suivante : **taux de chômage des jeunes bien plus important qu'au niveau départemental.**

<sup>11</sup> Insee, RP1999 et RP2009 exploitations principales lieu de résidence et lieu de travail

<sup>12</sup> INSEE, RP2008

**Lieu de travail des actifs ayant un emploi et résidant dans la zone :**

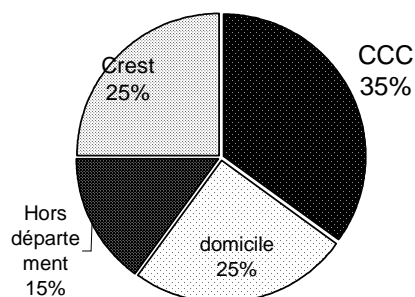
	% Travaillant dans la commune de résidence	% Travaillant dans le département de résidence	% Travaillant hors du département de résidence
<b>Aouste sur Sye</b>	29.9%	65,6%	4.3%
<b>Mirabel et Blacons</b>	19.3%	76.1%	4.6%
<b>Piégros la Clastre</b>	20.3%	76.4%	3.3%
<b>Drôme</b>	38.6%	47.3%	14.1%

A la lecture de ce tableau, on peut noter que la part des actifs ne travaillant pas sur leur commune de résidence est plus élevée qu'au niveau départemental. Cela peut s'expliquer par la faible offre d'emplois salariés sur place. Cependant, la part des personnes qui travaillent hors du département reste très faible (éloignement des voies de communication principales (Gare TGV, autoroutes,...)).

49 % seulement des personnes qui ont rempli le questionnaire ont une activité professionnelle. En effet nous avons touchés de nombreux retraités, des femmes au foyer et quelques personnes en recherche d'emploi.

Résultats enquête :

La plupart des personnes interrogées ayant une activité professionnelle, travaille sur le territoire, voire à Crest, parfois à domicile.



On relève beaucoup de temps partiel, ou de travail saisonnier, seulement 35 % des personnes ont une activité à temps plein.

Les réponses données à la question concernant la compatibilité entre la vie professionnelle et le lieu de travail ou la vie familiale sont toutes positives, même si on note la mention d'une difficulté liée aux enfants en bas âge.



### **Les principaux freins à l'emploi :**

- Généralement :
  - La mobilité
  - Les modes de garde pour les enfants en bas âge
- **Chez les 15-24 ans :**
  - Niveau de qualification
  - La Mobilité (Coût du permis, financement d'un véhicule)

Les jeunes qui souhaitent poursuivre leurs études après le baccalauréat doivent s'éloigner (Grenoble, Lyon, Valence..) malgré une section BTS sur Crest dans l'enseignement privé. La plupart de ces jeunes ne revient pas ; ils ne trouvent pas sur le territoire du travail correspondant à leur niveau de qualification.

Ainsi les jeunes qui restent sont ceux qui ont un niveau d'études peu élevé, et il sont souvent dans une situation précaire (Travail saisonnier, Intérim, CDD,....)

## **8- LES FAMILLES**

Nous avons sollicité la Caisse d'Allocations Familiales pour la transmission de données statistiques des allocataires de la communauté de communes du Crestois. La Caisse d'Allocations Familiales détermine un territoire en expansion démographique qui compte 80.2 % des allocataires actifs, pour 69.5 % sur la Drôme.

### **Données concernant les « ménages » allocataires<sup>13</sup>**

→ En 2010, la caisse d'allocations familiales comptait 578 ménages allocataires ce qui représente 1788 personnes couvertes, soit 44.6 % de la population du territoire (INSEE 2008). Ce taux de couverture est inférieur au taux départemental de 47,9%.

La CAF souligne le fait qu'il s'agit d'un territoire avec des indicateurs de précarité peu marqués.

Ils sont moins importants qu'au niveau départemental. Sur les 578 ménages allocataires du territoire, 81 sont bénéficiaires de minima sociaux, soit 14 %, contre 19.9 % pour le département de la Drôme.

Sur les 578 ménages allocataires :

- 93 ont des ressources composées à plus de 50 % par les prestations familiales, soit 16.1 % contre 20.7 % pour le département de la Drôme.
- 83 ménages allocataires ont des revenus fragiles, soit 14.4 % contre 14.1 % pour le département de la Drôme.

---

<sup>13</sup>Voir lexique

## Données concernant les « familles » allocataires <sup>14</sup>:

On note une proportion importante de familles parmi les ménages allocataires avec 73.7 % de familles pour la CCC contre 61.9 % pour le département. Une stabilité du nombre de familles monoparentales entre 2006 et 2008 est visible. Les familles avec deux enfants sont majoritaires.

- 189 familles du territoire ont un ou plusieurs enfants de moins de 6 ans, soit 44.4 % des familles avec enfants de la CCC (le taux départemental est de 48.6 %). Parmi elles, la part des familles monoparentales est de 13.2 % pour 15.4 % constaté sur le département.
- La moitié des enfants de moins de 3 ans ont leurs 2 parents actifs.
- 83 familles avec enfants de moins de 3 ans sur les 146 que compte le territoire sont susceptibles d'avoir recours à un mode de garde
- 47 familles avec enfant de 4 à 5 ans révolus sur les 78 que compte le territoire sont susceptibles d'avoir besoin d'un mode de garde complémentaire à l'école (en périscolaire et pendant les vacances).

*Un RAM existe sur le territoire : les assistantes maternelles présentes sur les communes de la C.C.C. sont 28 au total, 18 sur Aouste sur Sye, 6 sur Mirabel et Blacons et 4 sur Piégros la Clastre. Elles ont en moyenne 2 enfants.*

*Le multi-accueil « les Tchoupinets », situé sur la Commune d'Aouste, accueille , soit en crèche, soit en halte-garderie, les enfants de l'ensemble de la Communauté de Communes du Crestois, (plus ceux de Cobonne et de Montclar sur Gervanne, car un contrat a été passé avec ces villages). Sa capacité est de 17 places, et c'est près de 80 familles qui sont concernées par une présence des enfants régulière ou occasionnelle.*

Selon les entretiens effectués auprès des partenaires, il ressort un besoin de soutien des familles les plus fragiles (Actions de parentalité, maintien de lien social, accompagnement à la scolarité).

Par contre de notre enquête il ressort des besoins en mode de garde pour les moins de 3 ans et pour les 4-6 ans (1/3 des personnes interrogées indique ne pas avoir pu bénéficier du mode de garde souhaité, notamment de place en crèches) mais également le besoin de maintenir ou de développer le lien social.

Concernant les enfants scolarisés, 73% des enfants des personnes interrogées pratiquent une activité extrascolaire. Pour les autres, les principales raisons invoquées pour ne pas pratiquer d'activités sont les difficultés de transport et le coût.

---

<sup>14</sup> Voir lexique

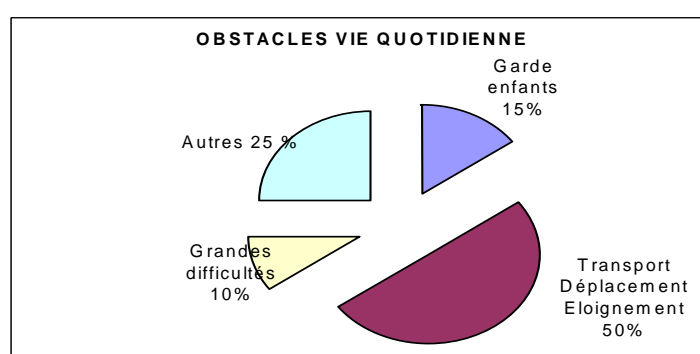
## 9- CADRE DE VIE ET VIE QUOTIDIENNE

Lors de l'enquête, plus de la moitié des personnes interrogées ne sont pas originaires de la Vallée de la Drôme (56 %), les deux raisons principales indiquées comme motivation de cette installation étant la qualité de vie et le rapprochement de la famille, très peu pour une raison professionnelle (seulement 2 réponses).

95 % des personnes interrogées souhaitent rester dans la Région dans les années à venir, et la plupart des réponses à la question « Pourquoi pensez-vous rester dans la région les années à venir ? » souligne le cadre de vie comme élément décisif.

A la question : « Dans quels domaines, rencontrez-vous des obstacles dans la vie quotidienne », on trouve à nouveau une attente en ce qui concerne la garde des enfants (principalement les moins de 6 ans).

Ce graphique fait aussi ressortir les transports et les déplacements comme vrais obstacles dans la vie quotidienne



Il est frappant de noter que les entretiens avec les élus et les professionnels de la petite enfance<sup>15</sup>, relèvent aussi **ce besoin de développer les modes de garde**. En effet, le multi accueil est rapidement saturé et les places manquent chez les assistantes maternelles.

**De plus, les offres de garde sur les périodes extrascolaires pour les 4-6 ans ne sont pas satisfaisantes.**

### **Les points forts cités par les personnes interrogées :**

- Calme et tranquillité
- Cadre de vie
- Commerces de proximité
- Dynamisme du milieu associatif

### **Les points faibles cités par les personnes interrogées :**

- Insécurité routière
- Peu de liens entre habitants
- Manque d'infrastructure

Les quelques propositions faites pour améliorer la vie quotidienne vont donc sans surprise concerner ces domaines-là.

<sup>15</sup> Diagnostic réalisé en 2011 par la CCC, La CAF et les professionnels de la petite Enfance dans le cadre du renouvellement du CEJ

Exemples : « plus de transport en commun... vers Crest »  
« garde enfants 4 à 6 ans »  
« place en crèche occasionnellement »

De plus, quelques réponses de locataires expriment le souhait d'une amélioration des conditions de vie pour les enfants : aires de jeux, zones interdites aux chiens ....

## **10- LA VIE ASSOCIATIVE ET LOISIRS**

La dynamique associative y est également très présente (46 associations sur Aouste), (5 à Piégros), (11 à Mirabel).

Sur chaque commune, on peut noter que certaines associations sont des vecteurs d'intégration des nouveaux arrivants (Amicale laïque pour Mirabel et Blacons et Piégros la Clastre)

Sur Piégros, le club de basket et aussi Vitamine P prend également en charge l'animation du village.

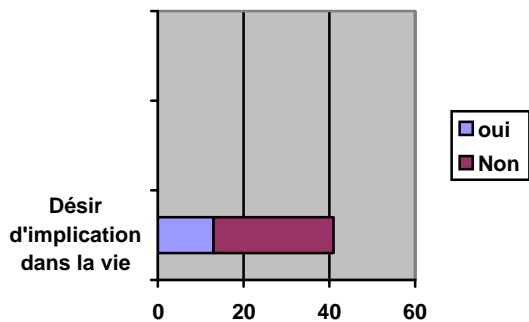
La MPT de Mirabel et Blacons est très active dans l'animation de la commune. Elle regroupe en son sein différentes générations.

Sur Aouste, la diversité des associations est très large. Cependant, on peut noter pas moins de 6 associations culturelles.

Dans chaque commune, il existe au moins un club des aînés qui proposent des activités favorisant la rencontre ; ils aident à lutter contre l'isolement.

Malgré cette dynamique associative, on peut noter un besoin pour les associations de se rencontrer et de partager des événements ponctuels, avec un soutien attendu à la vie associative (Via des formations spécifiques, du prêt de matériel, ou l'élaboration de dossiers de subventions).

Dans notre questionnaire, nous cherchions à mieux connaître le niveau du « vivre ensemble » sur notre territoire. Parmi les personnes qui ont répondu à cette série de questions, 68 % pensent avoir une place dans la vie de leur village, en donnant principalement comme raison une bonne implication dans la vie sociale ou associative. Ceux qui participent peu ou pas à la vie de leur commune, disent ne pas être arrivés depuis assez longtemps (et désirent prendre leurs « marques »). Ils préfèrent se consacrer à leur famille, mais expliquent surtout ne pas avoir assez de temps.



Les mêmes raisons sont données pour refuser une plus grande implication, et on ne trouve qu'un tiers des personnes interrogées donnant une réponse positive à cette question

Les propositions pour améliorer le « vivre ensemble » sont peu nombreuses. On y trouve cependant la demande de plus d'événements de quartier (avec des réponses nommant précisément le quartier HLM), le désir de rencontres, pour échanger, apprendre à se connaître.

### Les loisirs :

Installations présentes sur le territoire :

- Aouste sur Sye : 2 stades de foot, 3 terrains de tennis, 1 gymnase, 1 mur d'escalade, 1 club hippique
- Mirabel et Blacons : 1 terrain de foot
- Piégros-la-Clastre : 1 terrain de basket

Plus un gymnase commun à l'ensemble des communes de la CCC

En ce qui concerne l'enquête auprès des habitants, 60 % de réponses mentionnent une pratique régulière de loisirs. Mais on relève 40% des réponses pour qui il semble ne pas y en avoir assez, notamment pour les enfants. De plus, leur coût peut être un frein à la pratique d'une activité.

**Pour les jeunes interrogés (11-19 ans),** 76% déclarent pratiquer une activité sportive, en groupe. 32% déclarent pratiquer une activité culturelle ou artistique. Seuls 10% considèrent faire partie d'une association.

Paradoxalement, 54% des jeunes déclarent s'ennuyer et 42% déclare manquer de temps libre (scolarité).

Les élus et les partenaires déclarent être inquiets concernant la jeunesse. En effet, ils notent des problèmes d'incivilités et de dégradation, de conduites à risques. Ils estiment nécessaire l'accompagnement des jeunes désœuvrés et des familles en difficulté.

Le résultat de notre enquête n'est pas assez significative (trop peu de réponses à ce thème-là). Cependant, à la question « Quel regard portez-vous sur la jeunesse ? », les réponses sont partagées :

### Paroles d'habitants

- « insolence, éducation, certains jeunes bien »
- « il n'y a pas des jeunes en général, mais des personnes individuelles »
- « Certains manquent de cadre - Insultes, bruit - Proposer aide aux jeunes, aux familles - Salle de musculation, théâtre »

- « Désœuvrement qui entraîne difficultés - Manque de respect »
- « Ne font que des "bêtises" »
- « Ils sont l'avenir » »
- « Vie dure pour jeunes aujourd'hui. J'aimerais pas avoir 20 ans aujourd'hui »

Ces réponses montrent bien l'importance de travailler sur les liens qui unissent les jeunes et les anciens, et sur la possibilité de les faire co-habiter.

## 11- CONCLUSION

Le territoire sur lequel intervient la MJC Nini Chaize – Centre Social, est en évolution démographique positive, où la présence des seniors n'est guère plus élevée que sur le territoire national.

Les logements collectifs sont peu importants ; les 3 communes qui composent cette communauté sont sensibles à la question de l'habitat, même si la quantité de logements sociaux y est très variable.

**La Drôme est un département où le chômage reste élevé ; la Communauté de Communes du Crestois a une situation conforme à cette tendance, même si on note une particularité : un taux de chômage des jeunes, nettement plus élevé que celui du département.**

La C.C.C est un territoire semi urbain, avec un cadre de vie attirant, et une bonne dynamique associative.

Cependant, plusieurs problématiques ressortent de ce diagnostic :

- **Les transports et déplacements.** Une étude plus approfondie permettrait de savoir si les offres offertes ne sont pas assez nombreuses, ou si une meilleure communication permettrait d'apporter un début de solution à cet obstacle ressenti par de nombreuses personnes interrogées lors des différentes enquêtes.
- **L'accompagnement des familles en situation de précarité.** Même si les indicateurs en sont peu marqués, cette précarité existe au sein de certains quartiers des communes de la C.C.C.

Tant les réponses aux enquêtes, que les avis des élus ou partenaires, laissent entendre un besoin réel dans ce domaine (Amélioration du cadre de vie, isolement des familles, accompagnement à la parentalité, développement des solidarités).

- **La saturation des modes de garde pour les enfants en bas âge.** Si la garde des moins de 3 ans est du domaine de professionnels formés, une réflexion semble possible sur l'accueil des 4 à 6 ans, en dehors du temps scolaire.
- **La jeunesse.** Il ressort des enquêtes et entretiens, un ressenti de désœuvrement, d'incivilités ; les jeunes attendent une amélioration de leur accès au monde des loisirs. Enfin, il existe, pour certains, de réelles difficultés à l'entrée dans la vie active.

Ces interrogations peuvent être autant d'axes de travail pour le renouvellement du projet Centre Social de la MJC.

## V- LA DEMARCHE GLOBALE DE PROJET

Les axes de travail du nouveau projet s'inscrivent dans une démarche globale. Pour certains, ils viendront nourrir notre projet associatif. Pour d'autres, ils nous orienteront vers de nouveaux objectifs à atteindre, vers des actions innovantes.

Dans ce cadre, Il est essentiel de différencier deux niveaux d'actions :

- Un niveau transversal lié aux fonctions essentielles d'un Centre social
- Un niveau spécifique lié aux axes de travail dégagé du diagnostic
- 

### 1- LES OBJECTIFS LIES AUX FONCTIONS ESSENTIELLES

#### 1.1 ACCUEIL ET VEILLE SOCIALE

Notre territoire d'intervention se situe sur trois communes différentes. Nos locaux qui accueillent différents publics, ne sont pas très attrayants et facile d'accès. Afin de faciliter la rencontre et permettre à tous de « pousser la porte » du centre social, nous proposons de :

##### ***Favoriser la mixité sociale***

- Proposer des rencontres régulières entre habitants autour de petites actions spécifiques au sein de nos locaux
- Développer les temps d'accueil et d'échanges formels et informels

##### ***Aller à la rencontre de tous les habitants du territoire et principalement de ceux qui ne fréquentent pas la structure***

- Développer l'accueil de proximité
- Développer les actions « Aller Vers » notamment en direction des familles les plus fragiles et les jeunes du territoire
- Veiller à « Décentraliser » nos actions « phares » sur les trois communes de façon équitable
- Développer les temps formels et informels d'accueil et d'échanges

## ***Etre identifier comme un lieu ressources, d'informations et de veille sociale***

- Développer les canaux d'informations avec les partenaires sociaux
- Formaliser des outils de Veille sociale et faire remonter régulièrement les informations en Conseil d'administration

### **1.2 ACCOMPAGNER LES INITIATIVES DES HABITANTS**

Pour ce faire, le conseil d'administration soutient et encourage toute initiative collective d'habitants en lien avec les valeurs de l'association. Trois professionnels sont identifiés pour permettre à chacun de réaliser un projet dans le cadre d'un intérêt collectif : La directrice de l'association, l'animateur jeunes et le référent famille. Nous nous appuyons aussi sur les compétences et le volontariat de certains bénévoles et/ou administrateurs ou d'habitants relais identifiés.

Les initiatives des habitants peuvent être soutenues sous forme de collectif et ou de commissions.

#### **LES COLLECTIFS/COMMISSIONS EXISTANTS**

##### ➤ **LE COLLECTIF PARENTALITÉ**

Composé d'un noyau de 7 habitants, ce collectif souhaite soutenir les parents dans l'exercice de la parentalité en :

- *Créant la rencontre et les échanges entre parents*
- *Luttant contre l'isolement des familles monoparentales*
- *Développant une écoute active auprès des parents en situation de crise*
- *Travaillant des problématiques de territoire notamment sur les modes de gardes des enfants*

##### ➤ **LE COLLECTIF JARDINS PARTAGÉS**

Composé de 6 personnes qui partagent un jardin collectif afin de :

- *Développer les micro initiatives d'autosuffisance alimentaire sur le territoire*
- *Proposer une parcelle pédagogique pour les enfants et/ou les familles du territoire*
- *Partager des savoir-faire*
- *Développer les échanges et les solidarités*



## ➤ LA COMMISSION CULTURELLE

Composé de 6 personnes, cette commission souhaite permettre l'accès à la culture pour tous. L'offre culturelle étant déjà dense sur notre territoire, à travers cette commission, nous souhaitons diversifier l'offre et travailler sur l'accessibilité à cette offre par le plus grand nombre.

### **1.3. FAVORISER LA COORDINATION DES ACTEURS DU TERRITOIRE**

De nombreux professionnels et ou bénévoles associatifs s'accordent sur le fait qu'il est indispensable de travailler en partenariat. Cependant, le partenariat ne va pas de soi et se construit sur la base de la connaissance mutuelle. Sur la base du dernier projet (2009-2012), nous avons mis en place avec la mission locale et l'association Val Accueil, des petits déjeuners partenaires. Au vu du nombre croissant de participants et du succès de ces rendez-vous trimestriels, il nous semble essentiel de maintenir cette action et de la développer.

De plus, nous avons été régulièrement sollicités par des associations de bénévoles pour l'aide au montage de projet et/ou de dossier de subvention, modalités de création d'association, mutualisation de moyens. Nous souhaitons donc continuer à soutenir les associations du territoire en maintenant le prêt de matériel, de salle, en accompagnant les initiatives associatives locales (Participation/Coordination à des animations locales), en accompagnant les associations sur le volet administratif.

Nous avons également mis en place un partenariat avec l'association « La co-opérative -Peuple et Culture » afin d'organiser régulièrement des actions de formation en direction des bénévoles. Nous souhaitons maintenir ce partenariat qui rencontre un franc succès.

## 2. LES AXES DE TRAVAIL DU PROJET 2013-2017

Ces axes ont été guidés par l'analyse de territoire réalisé entre Janvier 2011 et Octobre 2012 à partir d'entretiens individuels auprès des élus, professionnels, acteurs associatifs et de questionnaires et/ou de grilles d'écoute réalisés auprès de 196 habitants dont 50 jeunes.

Ils ont été confirmés lors deux réunions publiques- celle du 21 septembre et celle du 09 octobre 2012.

Le 21 septembre, 55 personnes se sont réunies et ont travaillé pour faire des propositions sur un des axes qui les concernent/intéressent.

Le 09 Octobre, 45 personnes se sont retrouvées en groupe de travail pour travailler leurs propositions en objectifs et en actions.

### 2.1 AXE 1-TRANSPORT-MOBILITE

#### **Rappel des constats :**

*Les déplacements sont un obstacle ressenti par de nombreuses personnes aussi bien par celles qui travaillent et celles qui ne travaillent pas. 68% des habitants utilisent leur voiture pour leurs déplacements quotidiens.*

*De plus, le manque de moyens de déplacement est un frein à l'entrée dans la vie active chez de nombreux jeunes.*

Lors des rencontres Centre social, un groupe de personnes a créé un collectif pour réfléchir et engager des actions sur les questions de mobilité :

#### **OBJECTIFS GENERAUX ET OPERATIONNELS**

➤ ***Favoriser les modes des déplacements doux***

Développer le co-voiturage et le stop-participatif

Améliorer le partage des moyens de transports individuels

➤ ***Informier sur les modes de déplacements existants***

Développer l'information sur le transport collectif existant

Étendre les horaires de la Navette Crest-Aouste

**Priorité de lancement 2013 : Promouvoir le site de co-voiturage 26/07, Rencontrer des élus pour étendre la navette Crest-Aouste.**

**Prochaine Rencontre du collectif : 14/11/2012**

## **2.2 AXE 2 : VIE DES FAMILLES**

En 2012, la MJC a demandé un agrément « Animation collective Familles » afin de répondre au mieux au besoin des familles du territoire. La MJC a donc engagé une animatrice Famille qui a réalisé un diagnostic de territoire auprès des partenaires et des ménages du territoire.

*De cette enquête, les constats qui sont ressortis sont :*

- 1- *Besoin de soutien dans l'exercice de la parentalité*
- 2- *Besoin de plus de solidarité de rencontres, de liens entre les familles*
- 3- *Un manque de solutions de garde pour les enfants de 3 à 6 ans sur les périodes extrascolaires.*

Un collectif parentalité issu du dernier projet est toujours très actif au sein de la MJC. Ils ont mis en place de nombreuses actions pendant quatre ans (Création d'un guide ressources sur les acteurs sociaux présents sur le territoire, Co-portage du projet « Fête de la petite enfance », Groupe de paroles, Soirée thématiques liées à la parentalité).

Dans le cadre du nouveau projet, de nouvelles questions se posent sur la vie des familles. Il nous semble cohérent que le collectif parentalité déjà existant porte ces nouveaux enjeux, accompagné par la personne référente famille. De plus, cela permettra à de nouvelles personnes d'intégrer et d'enrichir le collectif.

### **OBJECTIFS GENERAUX ET OPERATIONNELS**

➤ ***Soutenir les parents dans l'exercice de la parentalité\****

Organiser des rencontres régulières animées ou pas par un professionnel

Former un réseau de bénévoles à l'écoute active avec la mise en place d'une plateforme téléphonique et anonyme pour les parents

➤ ***Proposer régulièrement des moments aux parents pour se ressourcer\*\****

Construire des moments festifs avec les familles de rencontres et d'échanges non-marchand

➤ ***Travailler plus en lien avec des professionnels pour mieux informer sur les structures existantes***

Co-organiser des actions avec d'autres structures : Crèche, Ludothèque, etc...

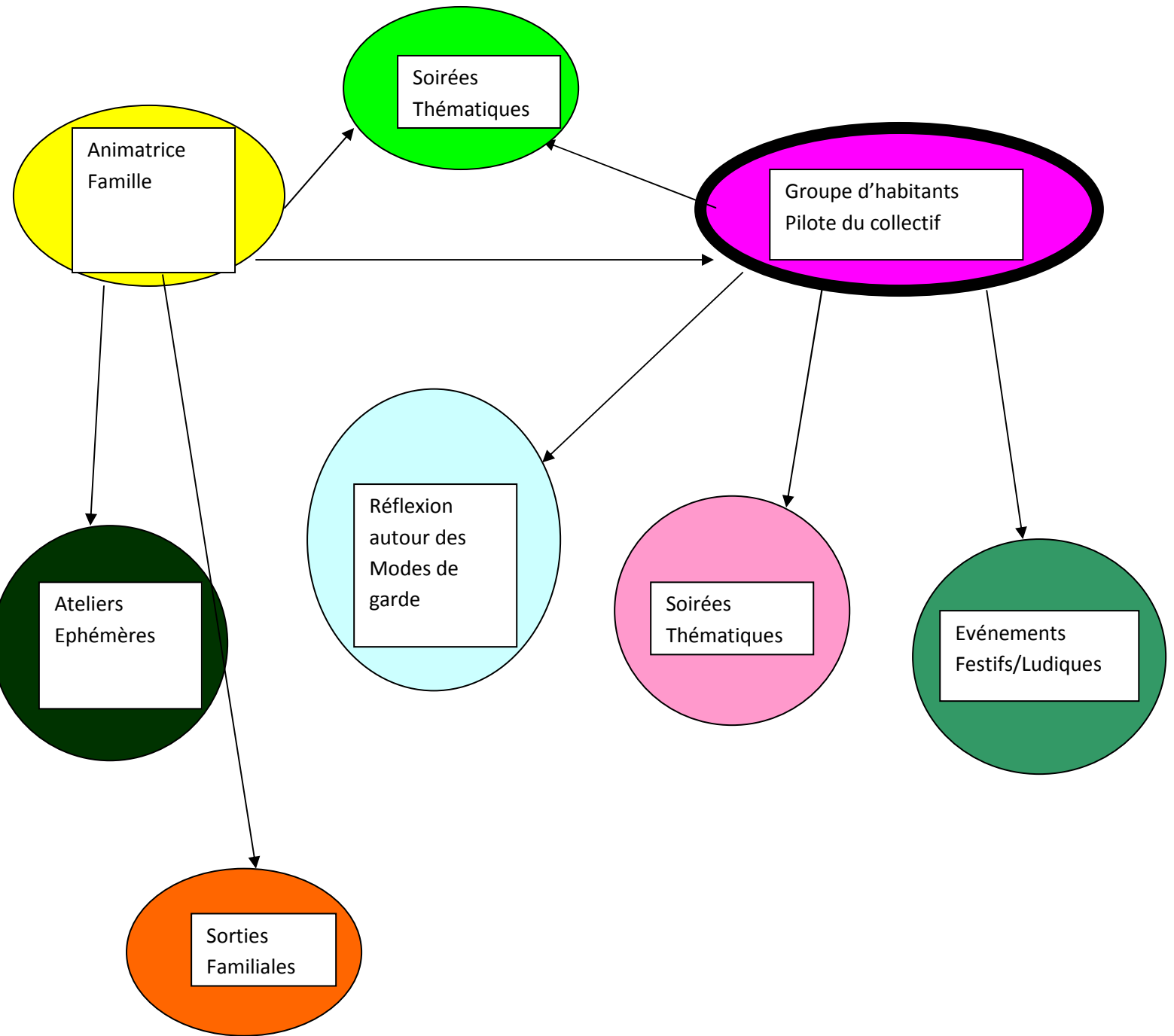
➤ ***Proposer un mode de garde pour les 3-6 ans sur un projet construit avec les parents***

➤ ***Réunir les familles intéressées, vérifier les besoins et porter un projet aux élus communautaires***

**\*Fiche Action / Soirée Café Famille**

**\*\*Fiche Action / Sortie Familiale- Ateliers Ephémères**

**FONCTIONNEMENT DU COLLECTIF**



### **2.3 AXE 3 : JEUNESSE**

Il est ressorti très nettement du diagnostic et des rencontres Centre social, le besoin de rendre plus accessible et de diversifier l'offre de loisirs en direction des jeunes. L'enjeu, sur cette thématique, qui est au coeur de notre projet associatif et du projet centre social, est d'arriver à cet objectif tout en impliquant les jeunes.

La participation des jeunes sur les questions qui les concernent est un objectif important de ce projet social.

Lors des réunions Centre social, de nombreux jeunes étaient présents et ont exprimé le souhait de participer au projet. Ils ont fait de nombreuses propositions qui seront reprises et travaillées avec eux au sein de commission spécifiques.

De plus 3 jeunes ont intégré le conseil d'administration en 2012. Ils bénéficient d'une formation spécifique sur le rôle et la fonction d'un conseil d'administration et s'organisent pour émettre des propositions collectives.

On sait également que l'engagement des jeunes au sein de projet collectif est souvent limité dans le temps de par leur mobilité (Etudes, travail...etc.).

C'est pourquoi, nous pensons important de mobiliser les jeunes non pas sous forme de collectifs mais plutôt sous forme de microprojets ou projets ayant tous une cohérence entre eux et avec des accès transversaux et pilotés par le secteur Jeunes.

#### **OBJECTIFS GENERAUX ET OPERATIONNELS**

➤ ***Diversifier l'offre de loisirs***

Proposer des activités sportives mixtes et coopératives

➤ **Développer la mixité dans l'offre d'activités**

Développer les rencontres entre jeunes

Organiser des soirées à thèmes

➤ **Permettre aux jeunes de mieux s'approprier l'Espace MJC**

Être mieux informé sur les activités de la MJC

Rénover la salle Multimédia

➤ **Favoriser l'insertion dans la vie active**

Développer les visites d'entreprises

Organiser un forum des métiers « Vallée de la Drôme »

Organiser un forum Jobs d'été

Développer le lien Artisans et/ou commerçants et Jeunes

➤ **Développer le lien entre les jeunes**

Développer les actions de proximité

Créer un espace public extérieur de loisirs pour les jeunes

**\*Fiche Action : Tous au Théâtre !**

**2.4 AXE 4 : CADRE DE VIE-VIE QUOTIDIENNE**

**Rappel des constats**

Du diagnostic, il ressort le besoin d'améliorer le cadre de vie notamment pour des locataires HLM de la commune d'Aouste, l'envie pour certains d'être mieux intégrés dans la vie locale, essentiellement pour les personnes qui ne sont pas natives du territoire.

**OBJECTIFS GENERAUX ET OPERATIONNELS**

➤ **Améliorer le cadre de vie des locataires insatisfaits**

Mobiliser et accompagner les locataires sous forme de collectif et ou d'association

Création d'un jardin public adapté aux enfants et aux familles

➤ **Favoriser le lien entre les habitants**

Proposer des soirées animées tout public à la MJC\*

Développer les sorties en familles

Développer les échanges de savoirs entre habitants

Dynamiser l'animation de proximité\*\*

**\* Fiche Action : Soirées à thèmes**

## VI- SUIVI FONCTIONNEMENT

Deux outils seront utilisés pour assurer le suivi :

- Les instances
- Les grilles d'évaluation

### LES INSTANCES

#### ➤ **Les réunions d'équipe**

Les « Réunions d'équipe » comprennent à la fois les rencontres hebdomadaires de l'équipe salariée, les réunions bimensuelles de bureau ainsi que les conseils d'administration (environ 6/an)

Ces temps d'échanges réguliers permettent de porter un regard croisé sur les actions conduites et de permettre d'évaluer le suivi du projet social.

#### ➤ **L'assemblée Générale**

L'Assemblée générale se réunit une fois par an. Pour préparer cette rencontre annuelle des adhérents, le conseil d'administration réalise un travail interne d'évaluation des actions écoulées durant l'année N-1.

Cette évaluation est concertée avec l'ensemble des adhérents en présence des partenaires : Bilan, secteurs à développer, actions à prioriser sur l'année N, pistes d'amélioration dans la conduite de projets.

#### ➤ **Comité de Suivi partenarial**

Ce comité de suivi est composé :

- D'élus de la Communauté de communes du Crestois
- D'un représentant élu du Conseil Général
- D'un représentant de la CAF et de la MSA
- De membres du conseil d'administration de l'association
- De membre des collectifs d'habitants
- D'associations partenaires

Ce comité se réunira une fois par an sur invitation du Centre Social. Cette instance partenariale a pour objet :

- De partager une analyse et un regard sur le territoire
- D'évaluer la conduite globale du projet globale du centre
- D'échanger sur les évolutions d'actions conduites en fonction des mouvements du territoire

Ce regard partagé du territoire permet une co-évaluation de l'impact des actions conduites.

**GRILLE D'ÉVALUATION DES AXES DE TRAVAIL DU CENTRE SOCIAL**

	<b>Objectifs Opérationnels</b>	<b>Critères d'évaluation</b>
<b>Accueillir, Informer, Orienter</b>	Favoriser la mixité sociale	<p>Nombre de rencontres entre habitants au sein de la MJC</p> <p>Représentativité dans les actions d'habitants de chaque commune</p>
	<p>Aller à la rencontre de tous les habitants</p> <p>Etre identifié comme lieu ressources</p>	<p>Représentativité des différentes catégories d'habitants dans nos actions</p> <p>Temps de travail passé par les animateurs sur les actions de proximité</p> <p>Nombre d'actions accessibles à tous sur l'ensemble du territoire</p> <p>Nombre d'actions « Aller vers » et participation des habitants sur ce type d'action</p> <p>Nombre de personnes renseignées et orientées</p> <p>Partenariats développés</p> <p>Nombre de structures ayant orienté les habitants vers nous</p>
<b>Accompagner les initiatives d'habitants</b>	Accompagner les habitants dans des projets collectifs	<p>Nombre de projets accompagnés</p> <p>Type et taille de projet accompagné</p> <p>Nombre de projets accompagnés ayant débouché vers des actions concrètes</p> <p>Nombre de rencontres/échanges entre habitants organisées</p>
<b>Favoriser la coordination des acteurs de territoire</b>	<p>Proposer aux professionnels du secteur social des rencontres afin de mieux se connaître en vue de dynamiser le partenariat</p> <p>Offrir des outils de formation aux associations locales</p>	<p>Nombre de petit-déjeuners partenaires réalisés</p> <p>Existence d'actions communes mis en place suite à ces rencontres</p> <p>Nombre d'actions de formation proposées</p> <p>Nombre de participants à ces actions de formation</p> <p>Bilan annuel de chaque action de formation</p>



**GRILLES D’EVALUATION DES AXES DE TRAVAIL DU CENTRE SOCIAL**

**AXE 1 : TRANSPORT-MOBILITE**

OBJECTIFS GENERAUX	OBJECTIFS OPERATIONNELS	CRITERES D’EVALUATION
<p>➤ <b>Favoriser les modes de déplacement doux</b></p>	<p>Développer le co-voiturage et le stop-participatif</p> <p>Améliorer le partage des moyens de transports individuels</p>	<p>Nombre de rencontres et de participants à ce collectif</p> <p>Pérennisation du collectif jusqu’à l’aboutissement d’une solution</p> <p>Création et diffusion d’outils en vue d’arriver à l’objectif</p> <p>Mise en réseau d’organismes pouvant prendre en charge ce type de transport</p>
<p>➤ <b>Informez sur les modes de déplacement existants</b></p>	<p>Développer l’information sur le transport collectif existant</p> <p>Etendre les horaires de la Navette Crest-Aouste</p>	<p>Sensibilisation des élus sur cette question</p> <p>Mobilisation du groupe</p> <p>Création d’outils d’information</p> <p>Nombre de rencontres avec des associations travaillant sur ces questions</p> <p>Capacité du groupe à mobiliser les élus sur cette question</p>

**GRILLES D'EVALUATION DES AXES DE TRAVAIL DU CENTRE SOCIAL**

**AXE 2 : VIE DES FAMILLES**

OBJECTIFS GENERAUX	OBJECTIFS OPERATIONNELS	CRITERES D'EVALUATION
<p>➤ <b>Soutenir les parents dans l'exercice de la parentalité</b></p>	<p>Organiser des rencontres régulières animées ou pas par un professionnel</p> <p>Former un réseau de bénévoles à l'écoute active avec la mise en place d'une plateforme téléphonique et anonyme pour les parents</p>	<p>Nombre de rencontres organisées</p> <p>Nombre de participants</p> <p>Nombre de participants qui souhaitent intégrer le collectif</p> <p>Nombre d'habitants formés</p> <p>Mise en place de la plateforme</p> <p>Nombre de personnes qui utilisent cette plateforme et qui sont réorientées</p>
<p>➤ <b>Proposer régulièrement des moments aux parents pour se ressourcer</b></p>	<p>Construire des moments festifs avec les familles de rencontres et d'échanges non-marchands</p>	<p>Nombre de rencontres réalisées</p> <p>Nombre de participants</p> <p>Nombre de participants qui sont présents aux autres activités « parentalité »</p>
<p>➤ <b>Travailler plus en lien avec des professionnels pour mieux informer sur les structures existantes</b></p>	<p>Co-organiser des actions avec d'autres structures : Crèche, Ludothèque, etc...</p>	<p>Partenariats créés</p> <p>Nombre d'animations interstructures réalisées</p>
<p>➤ <b>Proposer un mode de garde pour les 3-6 ans sur un projet construit avec les parents</b></p>	<p>Réunir les familles intéressées, vérifier les besoins et porter un projet aux élus communautaires</p>	<p>Nombre d'habitants mobilisés sur cette question</p> <p>Aboutissement du projet</p>

**GRILLES D'ÉVALUATION DES AXES DE TRAVAIL DU CENTRE SOCIAL**

**AXE 3 : JEUNESSE**

OBJECTIFS GENERAUX	OBJECTIFS OPERATIONNELS	CRITERES D'EVALUATION
<p>➤ <b>Diversifier l'offre de loisirs</b></p> <p>➤ <b>Développer la mixité dans l'offre d'activité</b></p> <p>➤ <b>Permettre aux jeunes de mieux s'approprier l'Espace MJC</b></p> <p>➤ <b>Favoriser l'insertion dans la vie active</b></p> <p>➤ <b>Développer le lien entre les jeunes</b></p>	<p>Proposer des activités sportives mixtes et coopératives</p> <p>Développer les rencontres entre jeunes</p> <p>Organiser des soirées à thèmes</p> <p>Être mieux informé sur les activités de la MJC</p> <p>Rénover la salle Multimédia</p> <p>Développer les visites d'entreprises</p> <p>Développer le lien Artisans et/ou commerçants et Jeunes</p> <p>Développer les actions de proximité</p> <p>Créer un espace public extérieur de loisirs pour les jeunes</p>	<p>Nombre de rencontres organisées</p> <p>Nombre de participants</p> <p>Nombre de filles/garçons</p> <p>Qualité des échanges et des liens (Quel changement produit ?)</p> <p>Nombre d'activités construites avec les jeunes</p> <p>Création de collectifs « jeunes » sur des projets spécifiques</p> <p>Nombres de soirées thématiques et de participants</p> <p>Outil de communication conçus par les jeunes</p> <p>Pilotage du facebook par les jeunes</p> <p>Chantier jeunes réalisé</p> <p>Nombre de jeunes impliqués dans le projet</p> <p>Nombres de visites réalisées</p> <p>Nombre de participants jeunes et entreprises et partenaires</p> <p>Nombre de jeunes mobilisés sur cette action</p> <p>Nombre de partenaires sollicités/participants</p> <p>Nombre de jeunes participant à cette action</p> <p>Nombre de professionnels/jeunes adhérant à la démarche</p> <p>Création d'un réseau jeunes/professionnels</p> <p>Outil utilisé par les jeunes</p> <p>Maintenir une régularité dans les actions de proximité</p> <p>Quelle fréquentation de la MJC par les jeunes des 3 communes ?</p> <p>Mobilisation des jeunes sur un collectif</p> <p>Mobilisation des élus sur le projet</p> <p>Consultation des habitants</p>

**GRILLES D’EVALUATION DES AXES DE TRAVAIL DU CENTRE SOCIAL**

**AXE 4 : CADRE DE VIE –VIE QUOTIDIENNE**

OBJECTIFS GENERAUX	OBJECTIFS OPERATIONNELS	CRITERES D’EVALUATION
<p>➤ <b>Améliorer le cadre de vie des locataires insatisfaits</b></p> <p>➤ <b>Favoriser le lien entre les habitants</b></p>	<p>Mobiliser et accompagner les locataires sous forme de collectif et ou d’association</p> <p>Création d’un jardin public adapté aux enfants et aux familles</p> <p>Proposer des soirées animées tout public à la MJC</p> <p>Développer les sorties en familles</p> <p>Développer les échanges de savoirs entre habitants</p> <p>Dynamiser l’animation de proximité</p>	<p>➤ Nombre d’actions de mise en réseau des locataires sur des questions de cadre de vie</p> <p>➤ Temps de travail d’accompagnement des habitants</p> <p>Mise en lien des habitants avec des acteurs du territoire pour la création d’un jardin public</p> <p>Nombre d’habitants participants</p> <p>Nombre de soirées réalisées et nombre de participants d’origines sociales diverses</p> <p>Nombre de sorties réalisées</p> <p>Nombre de participants mobilisés</p> <p>Nombre d’habitants s’impliquant dans la préparation des sorties</p> <p>Nombre d’ateliers réalisés</p> <p>Pérennisation du poste référent familles</p> <p>Nombre d’accompagnements extérieurs réalisés</p> <p>Pérennisation de la navette resto du cœur</p> <p>Nombre de personnes rencontrées ayant intégré une action du centre social</p>

# **LES FICHES ACTIONS**

# ORGANIGRAMME

# ANNEXES

# ANNEXES